



ACCREDITATION PROFESSIONNELLE **MSPM**®

**MANAGER SPÉCIALISTE
EN PASSATION
DES MARCHÉS**



En partenariat avec
l'École des sciences de la gestion
de l'Université du Québec à Montréal



SETYIM
International

Canada

ESG+

Pourquoi obtenir une accréditation professionnelle ?

SETYM International et l'**École des sciences de la gestion (ESG) de l'Université du Québec à Montréal (UQAM)** ont développé cette accréditation professionnelle afin de témoigner des compétences des gestionnaires par la délivrance d'un titre de Manager spécialiste en passation des marchés (MSPM®). Il s'agit d'un titre qui permet aux bailleurs de fonds, aux gouvernements et aux agences d'exécution de s'assurer des compétences professionnelles des collaborateurs actuels et futurs. C'est la seule accréditation internationale relative à la passation des marchés.

Elle représente un atout professionnel prestigieux qui témoigne de la maîtrise complète des compétences nécessaires à la passation des marchés. Elle atteste aussi de l'engagement du gestionnaire accrédité MSPM® à se perfectionner de façon continue en passation des marchés. Il s'agit d'un sceau de qualité professionnelle renouvelable tous les cinq ans.

Les détenteurs ont le droit d'utiliser le logo et d'accoler l'acronyme à leurs titres dans le cadre de leur exercice professionnel (signature, carte d'affaires, etc.).

Un atout professionnel prestigieux



Manager spécialiste en passation des marchés

La passation des marchés exige un ensemble de compétences tout à fait spécifiques qui en font un vrai métier. L'accréditation MSPM® est destinée à tous ceux et celles qui veulent acquérir une reconnaissance non contestable de leurs compétences en vue d'accéder à des fonctions de direction dans ce domaine.



Komlan Sedzro, Doyen de l'ESG UQAM, Aude Clotteau, Directrice ESG+ et développement des affaires de l'ESG UQAM et Larbi Bennouna, Président directeur général de SETYM International

Promouvoir nos managers accrédités

Afin d'accompagner nos managers accrédités dans leur cheminement professionnel et de promouvoir davantage leur profil, SETYM International a mis en place un répertoire web des managers accrédités.

En effet, les institutions et les bailleurs de fonds qui sont à la recherche de compétences qualifiées ont accès à ce répertoire public à partir de notre site web. Un outil de recherche avec des filtres par compétences, pays et langue leur permet de contacter des collaborateurs potentiels.

L'équipe marketing et nos représentants profitent de chaque occasion pour faire connaître ce répertoire aux recruteurs.

Consultez le [répertoire web](#) des managers accrédités



M. Bouboukary BARRY

Directeur
Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la
Recherche Scientifique et de l'Innovation (MESRSI)
Direction des Projets Cités Universitaires
Burkina Faso

**Accréditation de Manager Spécialiste en Passation
des Marchés (MSPM) obtenue en juin 2014.**
Langues maîtrisées: Français

[ENVOYER UN MESSAGE](#)

Les accrédités ont [accès à leur profil personnalisé](#) pour consulter les informations concernant leur(s) accréditation(s). Ils peuvent mettre à jour leurs renseignements professionnels et s'ils le désirent, rendre public leur curriculum vitae.

Une référence qui permet aux bailleurs de fonds, aux gouvernements et aux agences d'exécution de s'assurer des compétences professionnelles de leurs collaborateurs.

Comment obtenir l'accréditation MSPM® ?

01

Soumettre votre **dossier de candidature**.

02

Sur acceptation, **vous inscrire à l'une des sessions de préparation** à l'accréditation MSPM®. Il s'agit d'un préalable à l'examen.

03

À la fin du séminaire de préparation, répondre aux questions de l'**examen informatisé** (durée de 3h).

THÈMES DE L'EXAMEN

- 1 Principes généraux et enjeux de la passation des marchés
- 2 Éthique professionnelle en passation des marchés
- 3 Passation des marchés de fournitures
- 4 Passation des marchés de travaux
- 5 Recrutement de consultants

La réussite de l'examen requiert une note de passage de 60%.

En cas d'échec, vous avez la possibilité au cours des 2 années suivant l'examen, de venir le repasser 2 fois gratuitement. Puisqu'il s'agit d'un examen supervisé, nous vous offrons 2 options :

- Prendre rendez-vous et vous présenter en candidat libre dans l'un de nos centres;
- Vous inscrire à l'une de nos formations (tous thèmes confondus) et repasser l'examen au cours du séminaire. Les frais de séminaire sont à votre charge.

Passé le délai de 2 ans, il vous faudra déposer un nouveau dossier de candidature.

20%
de rabais

Les managers qui possèdent déjà une accréditation valide bénéficient d'un 20% de rabais sur le coût d'un séminaire de préparation à l'une de nos autres accréditations.

Remise de l'accréditation

L'examen, corrigé par l'École des sciences de la gestion (ESG) de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), est sanctionné en cas de succès par la remise d'une accréditation officielle vous décernant le titre de Manager spécialiste en passation des marchés (MSPM®).

Dossier de candidature

Liste de documents

Voici la liste des documents que vous devez nous retourner scannés, par courriel, au minimum 8 semaines avant le début du séminaire de préparation :

1

ATTESTATION DE L'EMPLOYEUR

L'attestation de votre employeur certifiant que vous occupez actuellement un poste clé en passation des marchés au sein d'un projet, programme ou d'une institution publique de votre pays;

2

CURRICULUM VITAE

Un curriculum vitae résumant votre carrière et mettant en évidence vos fonctions en passation des marchés (cumul d'un minimum de 3 ans);

3

LETTRES DE RECOMMANDATION

Deux lettres de recommandation, dont une au moins provenant d'une personnalité du milieu de la passation des marchés (Coordonnateur de projet, Task Team Leader d'une institution multilatérale ou bilatérale, Directeur national au Ministère de la coopération, etc.). Ces lettres doivent impérativement être envoyées via le courrier électronique de la personne les ayant rédigées;

4

ATTESTATIONS DE STAGE

Une copie des attestations de stages ou séminaires en passation des marchés que vous avez suivis au cours des cinq dernières années, le cas échéant;

5

FRAIS D'EXAMEN DE DOSSIER

Une attestation de virement d'un montant de 150 euros (frais de virement à votre charge) pour frais d'examen de votre dossier de candidature. Veuillez noter que ces frais ne sont plus remboursables à partir du moment où le dossier est examiné par le comité, et ce même en cas d'inadmissibilité à l'examen.

** Un dossier de candidature accepté est valide pour une durée de 2 ans. Dépassé ce délai, un nouveau dossier devra être déposé.*

Critères d'éligibilité

Vous devez, lors de votre inscription au séminaire de préparation, attester que vous occupez actuellement un poste clé en passation des marchés d'un projet, d'un programme ou au sein d'une institution publique de votre pays depuis au moins 3 ans.

Dossier de renouvellement

Liste de documents

Votre accréditation, valable 5 ans, arrive à échéance ? Vous avez la possibilité de la renouveler pour 5 ans et ce, indéfiniment si vos fonctions actuelles sont toujours liées au domaine de la passation des marchés.

1

CURRICULUM VITAE

Un curriculum vitae à jour mettant en évidence vos fonctions en passation des marchés;

2

LETTRE DE RECOMMANDATION

Une lettre de recommandation ou lettre de référence provenant d'une personnalité du milieu. Cette lettre doit être envoyée via le courriel électronique de la personne l'ayant rédigée;

3

ATTESTATION DE L'EMPLOYEUR

Une attestation d'employeur de moins de 3 ans confirmant votre fonction actuelle;

4

ATTESTATIONS DE STAGE

Une copie des attestations de stages ou séminaires en passation des marchés que vous avez suivis au cours des cinq dernières années, le cas échéant;

5

FRAIS D'EXAMEN DE DOSSIER

Une attestation de virement d'un montant de 250 euros (frais de virement à votre charge) pour frais d'examen de votre dossier de renouvellement. Veuillez noter que ces frais ne sont plus remboursables à partir du moment où le dossier est examiné par le comité.

À savoir

L'ACCRÉDITATION EST RENOVELABLE
TOUS LES 5 ANS SI
VOUS RÉPONDEZ TOUJOURS AUX
CRITÈRES.

VOTRE DOSSIER DE
RENOUVELLEMENT DEVRA ÊTRE
COMPLÉTÉ **1 MOIS** AVANT LA
DATE D'ÉCHÉANCE.

**1 MOIS APRÈS
L'ÉCHÉANCE**, VOTRE
PROFIL N'APPARAÎTRA PLUS
SUR NOTRE SITE WEB. POUR
RENOUVELER, VOUS DEVREZ
ALORS CONSTITUER UN NOUVEAU
DOSSIER DE CANDIDATURE ET VOUS
INSCRIRE À L'UN DES SÉMINAIRES DE
PRÉPARATION À L'EXAMEN.



CONTACTEZ-NOUS



85 Sainte-Catherine Ouest, 10^e
Montréal, Québec, Canada, H2X 3P4



+1 (514) 939-2200



www.setym.com
setym@setym.com



DEVENEZ

MANAGER SPÉCIALISTE

EN PASSATION

DES MARCHÉS